



ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du Jury Juillet 2020

Concours d'assistant(e) de service social de l'Education Nationale

Statistiques de la session 2020

Nombre de postes à pourvoir : 4

Nombre de postes retenus sur liste complémentaire : 4

Nombre de dossiers reçus : 52

Nombre de dossiers non recevables : 3

Nombre de candidats pour l'oral : 49

Nombre d'absents : 24

25 candidats ont été interrogés à l'oral

Notes obtenues

Note la plus élevée : 20/20

Note la plus basse : 9/20

Moyenne de l'épreuve orale : 15.91/20

Exposé du candidat

Il est fortement conseillé aux candidats de préparer leur oral afin d'éviter certains écueils observés au cours de la session 2020. Il est important de se projeter dans le poste souhaité, beaucoup de candidats ne se basent que sur leur expérience personnelle et ne se préparent pas à la spécificité du poste convoité. Les candidats porteront donc une attention particulière aux points suivants :

- **Connaissance des textes et des principes du Service Public d'Education**

La circulaire de 2017 n'est pas maîtrisée tout comme la loi sur le handicap et ses corollaires (MDPH, PPS, PAI, PAP, PPRE, SEGPA, ULIS, L'école inclusive).

L'organisation de l'Education Nationale n'est pas maîtrisée ainsi que les principales instances et leur fonctionnement dans les EPLE (CESC, GPDS,)

Le manque de clarté sur les mécanismes de la protection de l'enfance (IP, signalement, mesures d'urgence,...) est aussi un point à corriger.

- **L'expression orale et gestion du temps**

Le jury attend du candidat une certaine aisance dans l'expression orale de futurs assistants de service social. Il est important de rappeler aux candidats que l'usage des notes est interdit. Les motivations doivent être présentées et être en cohérence avec le parcours du candidat. Il est recommandé aux candidats d'être attentifs à leur posture et au niveau de langage au cours de l'entretien. On remarque trop souvent chez certains candidats une absence de mise en perspective et de prise de distance.

Enfin les candidats doivent s'entraîner à respecter le temps imparti pour l'exposé. Un exposé trop rapide ou trop long révèle un manque de préparation préjudiciable.

De manière générale le manque de préparation est à souligner. Beaucoup trop de candidats parlent de leur emploi actuel sans se projeter sur les missions spécifiques d'un assistant de service social de l'Education Nationale. De plus les connaissances se limitent trop souvent aux missions en faveur des élèves au détriment de celles en faveur des personnels et des étudiants.

Conclusion :

Les candidats retenus ont démontré de solides connaissances et une motivation forte. La qualité du dossier, le recul pris sur la pratique et l'expérience ont été déterminants. La connaissance de l'actualité notamment celle relative à leur domaine d'activité est un atout certain. Les réponses laissant apparaître une analyse rigoureuse des pratiques et une connaissance des politiques sociales ont permis de retenir des candidatures de grande qualité.

Le Président du Jury